

Les infos à retenir

ISS

Alors que le SNEP FSU en 2014 avait demandé le même système de pondération accordé aux enseignants des disciplines de lycée général et technologique le ministère avait refusé et avait créé une indemnité de sujétion spéciale (ISS) pour les enseignant.es d'EPS et les PLP.

Depuis plus de 10 ans, cette indemnité n'a connu aucune revalorisation et elle ne permet pas non plus de reconnaître le travail réalisé sur la mise en place des EPPCS en 2021 et les exigences liées à celui-ci. Dans l'enseignement de l'EPPCS une véritable discrimination s'effectue entre les enseignantes des différentes disciplines (par exemple les enseignant.es de SVT) qui interviennent et qui bénéficie de la pondération. Nous refusons que l'engagement des enseignants d'EPPCS continue d'être invisibilisé et soit revalorisé au même titre que les enseignants des autres spécialités.

Face à cette situation, le SNEP exige :

- La multiplication par 3 de l'ISS pour l'ensemble des enseignant.es d'EPPCS.
- La multiplication par 2 de l'ISS pour les enseignant.es ayant au moins trois classes à examens, dont la charge de travail explose en période de certifications (évaluations, jurys, harmonisations, suivis des élèves, contrôles en cours de formation).

[je signe la petition ISS](#)

.....

UNSS

Alors que de nombreux rapports ont fait état de la baisse de la condition physique chez les jeunes (études de la Depp sur les tests de condition physique) et de la nécessité de l'augmentation de la pratique sportive et artistique, le ministère fait le choix de baisser la subvention de l'UNSS de 300 000 euros.

Pour beaucoup d'élèves et en particulier les élèves les plus défavorisé.es, l'UNSS est le seul moyen d'accès à une pratique physique, sportive et artistique volontaire. C'est un réel outil de lutte contre les inégalités qu'elles soient sociales, de genre ou territoriales et un levier

essentiel face aux enjeux de santé publique et de lutte contre la sédentarité.

Cette subvention n'a pas bougé depuis 2018 (3,8 millions d'euros) alors même que l'inflation et les coûts des transports pour se rendre sur les compétitions ont explosé.

D'autres choix sont possibles ! La subvention du ministère de l'Éducation Nationale à l'UNSS doit être doublée.

[je signe la petition UNSS](#)

.....

Nos actions SNEP-FSU MARTINIQUE

AG de fin d'année

L'AG de fin d'année se déroulera à la base de Padel de Spoutourne le 28 Juin 2026 à partir de 10h.

Cette journée sera l'occasion:

- *De récolter les candidatures pour une participation au nouveau bureau.*
- *D'élire le nouveau bureau du SNEP.*
- *De présenter les actions pour l'année prochaine*
- *De dire au revoir à Nicolas Blanchard, membre actif et co secrétaire du SNEP depuis de nombreuses années, qui nous quitte pour le Sud de la France .*
- *Vivre un moment de partage en cette fin d'année.*

• Rencontre avec le Rectorat

A l'appui de préconisations édités par les collègues de l'académie de Marseille, le SNEP Martinique a proposé un document qui est à l'étude au niveau du service juridique afin de former à la fois les collègues et les chefs d'établissement dans les conduites à tenir pour gérer les problématiques de signalement et de gestion des conflits entre collègues. Une formation devrait voir le jour au PAF 2027 et sera conduite, vraisemblablement par deux militants du SNEP Martinique.

[lien page gestes professionnels](#)

• MADININAIR

En marge d'un stage, les représentants du SNEP ont pu dialoguer avec la Directrice de MADININAIR sur les bulletins publiés par leurs soins. Une amélioration est notable depuis l'année dernière mais le système de communication du Rectorat est encore un frein à la prise en compte effective en temps et en heure.

Nous vous conseillons de vous abonner à la newsletter si ce n'est pas encore le cas.

Les nouveautés, les modélisations de météo France pour les sargasses.

[abonnement MADININAIR](#)

SARGASSES/ CENTRE REGIONAL DE PATHOLOGIES PROFESSIONNELLES et ENVIRONNEMENTALES

Confronté de façon récurrente à la problématique de sargasse et de brume des sables, il existe ce centre régional qui corrèle les questions environnementales avec les maladies professionnelles. Nous invitons tous les collègues (notamment ceux travaillant sur la façade atlantique) à prendre contact avec ce service au CHU de Martinique.

Ses missions sont :

- D'offrir un dispositif spécialisé de conseil et d'assistance dans l'identification des origines professionnelles et environnementales des pathologies.
- De contribuer activement à la prévention des pathologies professionnelles et environnementales.
- Collaborer aux politiques de santé publique mises en œuvre sur le territoire notamment dans le cadre des plans chlordécone et sargasses.
- Conseiller sur le maintien dans l'emploi des personnes atteintes de maladies chroniques en tenant compte des contraintes liées à leur état de santé.

COORDONNEES:

0596306484 (DECT 7410)

contact.crppe@chu-martinique.fr

• Stage Juridique avec Jean FAYEMENDI

Secrétaire National du SNEP : le **09 et 10 Novembre 2026**

Face à de multiples attaques de la part des chefs d'établissement mais aussi des mises en cause d'élèves que nous considérons comme abusives, le SNEP Martinique a décidé de mettre en place un stage juridique au mois de Novembre.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux..

• Stage Egalité avec Claire PONTAIS,

Secrétaire Nationale du SNEP : **Fevrier 2027**

Claire Pontais, secrétaire nationale du SNEP FSU pour les questions d'égalité sera en Martinique courant Février 2027 et animera deux stages un pour la FSU pour donner des pistes de mises en œuvre aux professeurs des écoles dans le cadre d'un stage FSU.

Mais aussi animer un stage sur les questions pratiques concernant les problématiques d'égalité en EPS.

Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux..

Retrouvez toutes les infos !

<https://www.snepfsu-martinique.net/>

<https://www.instagram.com/snepmartinique/>

Je souhaite agir !

- **Je remplis le GYMNASSE SCORE** pour alerter le gouvernement sur nos conditions de pratiques : [Je remplis le doc ici](#)

• Nous t'attendons au bureau du SNEP !

Le bureau du SNEP-FSU Martinique se renouvelle chaque année, nous avons besoin de toi. Contacte-nous si cela t'intéresse de t'impliquer dans le bureau !

ELECTIONS PROFESSIONNELLES

Elles auront lieu du 3 au 10 Décembre 2026. Les modalités de vote compliquées perdurent pour élire ses représentants des personnels mais cela reste nécessaire de voter pour continuer les luttes locales. **Nous aurons besoin de tous pour faire reconnaître les droits des collègues dans les instances.**